

**Arrêté du 21 octobre 2002 portant nomination
au comité d'hygiène et de sécurité ministériel**

NOR : *DEVG0210457A*

(Texte non paru au *Journal officiel*)

La ministre de l'écologie et du développement durable,
Vu le décret n° 82-452 du 28 mai 1982 modifié relatif aux comités techniques paritaires ;
Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;
Vu l'arrêté du 3 juin 1985 portant création d'un comité technique paritaire ministériel au ministère de l'environnement ;
Vu l'arrêté du 19 septembre 1995 modifié portant création d'un comité d'hygiène et de sécurité ministériel ;
Vu l'arrêté du 28 septembre 1995 modifié portant composition du comité d'hygiène et de sécurité ministériel ;
Vu l'arrêté du 1^{er} juillet 2002 portant nomination au comité d'hygiène et de sécurité ministériel,
Arrête :

Article 1^{er}

L'article 1^{er} de l'arrêté du 1^{er} juillet 2002 susvisé est modifié ainsi qu'il suit :

Suppléante

Mme Bour-Desprez (Barbara), directrice-adjointe de la direction régionale de l'environnement Nord - Pas-de-Calais, en remplacement de M. Senegas (Philippe).

Article 2

Le directeur général de l'administration, des finances et des affaires internationales est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie et du développement durable.

Fait à Paris, le 21 octobre 2002.

Pour la ministre et par délégation :
*Le directeur général de l'administration,
des finances et des affaires
internationales,*
T. Wahl